

COMPTE RENDU réunion médicale du haut niveau du Mardi 04 12 2018
Siège Fédéral FFCK VAIRES SUR MARNE 18 -20 heures ou par Skype.

Présent(e)s sur site : Dr GRIPPON Philippe, MF PRIGENT et Pierre Michel CROCHET.

Participant(e)s par skype : Dr CHANUT Charles, Dr KÉCHLIN Daniel, Dr Thomas SCALLIET, Dr VITRY Sabrina.

Excusée et représentée par Anne Sophie VEY kiné EQF Paracanoë : Mélanie BADIN

Excusé : Mr Emmanuel GIRARD,

Pour Info : Président Jean ZOUNGRANA, Ludovic ROYÉ

Ouverture de la réunion par Philippe GRIPPON qui se réjouit de la tenue de cette réunion nécessaire pour un meilleur partage des informations et actions menées entre commission médicale et Equipes de France (EQF) et permettant un bilan et une évaluation qui doit permettre d'optimiser les fonctionnements.

Point n°1 :

Bilan Suivi médical pour les SHN et au sein des structures (MFP Manager Equipe Olympique et Paralympique)

Bilan très positif pour les EQF, fort engagement de tous les cadres – médecins et kinésithérapeutes – et ce dans tous les collectifs. Engagement et compétences très appréciées des athlètes, l'accompagnement médical et paramédical est sans conteste l'un des points forts de notre équipe olympique et paralympique.

Pour la prévention et la surveillance médicale réglementaire (SMR), beaucoup d'éléments positifs mais bilan très variable selon les pôles avec forcément tout de même des pistes d'optimisation à mettre en œuvre – voir bilan SMR au sein des structures.

Point n° 2 :

Bilan général EQF (Thomas SCALLIET médecin coordonnateur de la cellule médicale et paramédicale)

Un bilan général et collectif course en ligne (CEL) a été formalisé dans un document complet, en voici les points principaux.

Points positifs :

- Nombreux échanges avec et entre la manager, Papia, les médecins référents : Sabrina, Mélanie et Thomas, et pour la mise à plat des fonctionnements passés et des propositions de mise en œuvre pour l'avenir – nouvel organigramme avec une cellule dédiée satisfaisant
- Echanges avec la commission médicale fédérale, remerciée pour son soutien et conseils souvent téléphoniques
- La revalorisation des vacations médicales et paramédicales
- L'acquisition de matériel très utilisé lors des stages et compétitions

Collectif CEL :

- La confiance de l'encadrement qui permet des interventions sereines dans les collectifs
- La confiance des athlètes envers médecins et kinés intervenants sur les collectifs

Collectif Slalom :

- Important travail relationnel de Sabrina pour faire adhérer le plus grand nombre au projet, obtenir de la collaboration à tous les niveaux et recomposer le staff médical
- Important travail de mise à jour des informations médicales possédées par les thérapeutes pour un meilleur suivi par l'ensemble des intervenants

Collectif Paracanoë :

- « grosse année » pour ce collectif avec la gestion de la santé des athlètes parfois défaillante à la veille des échéances et le cas particulier d'une athlète avec la contre-indication temporaire gérée conjointement avec la commission médicale fédérale.
- La gestion de ce cas amène à des réflexions sur les limites du simple certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique du CK pour évaluer l'état de santé des athlètes et surtout sa compatibilité avec une pratique au sein de l'Equipe de France et ses contraintes spécifiques.

Points à optimiser :

Le parcours médical d'un athlète qui va intégrer le collectif EQF est à formaliser notamment pour les plus jeunes et ou les athlètes comme en Para - canoë qui ne sont pas connu(e)s, pas membres d'un pôle, structure qui réalise souvent un travail important de prévention et d'information sur la SMR indispensable surtout depuis que cette réglementation a justement évolué vers moins de paramètres

Point n°3 :

Etudes des propositions spécifiques du para canoë (Mélanie BADIN – Médecin Para- Canoë)

Une discussion s'est engagée sur la proposition de Mélanie pour la mise en place et la formalisation du parcours médical pour les membres de l'EQF Para – Canoë.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, elle pourra même servir à terme pour les autres EQF. Le schéma proposé est ajusté à partir des remarques des uns et des autres.

Voir nouvelle proposition avec les ajustements dans schéma ci-joint.

Afin d'éviter la gestion de nouveau cas comme celui de 2018, ce parcours médical pourrait être mis en œuvre avec le collectif Para – Canoë dès le printemps 2019, auquel cas une information sera faite auprès athlètes concerné(e)s avant la reprise des compétitions nationales de sélection en mars 2019.

Point n°4 : La place du corps médical au sein des équipes de France – toutes disciplines 2018

Echanges entre tous et toutes.

La place du corps médical et paramédical est centrale dans l'accompagnement du projet de performance des athlètes et pour le suivi de la bonne santé de tous et toutes : athlètes et encadrement.

Point n°5 : Bilan de Charles CHANUT médecin de la SMR et Pierre Michel CROCHET

Le bilan de cette surveillance est meilleur cette année, se pose la question du questionnaire de surentrainement souvent renseigné par les athlètes eux-mêmes.

Quel intérêt ? Quelle fiabilité ? Et quel suivi ?

Cela a tout de même permis d'identifier 4 cas, la saison passée.

Sinon la SMR ne révèle pas de pathologies importantes.

Retour de Pierre Michel CROCHET pour statistiques de la SMR

Bon retour et très bon pourcentage de SMR effectuées mais nous ne sommes pas tout à fait à 100% 10 athlètes senior et 15 espoirs n'étaient pas en règle et n'ont donc pas été mis en liste 2019 pour une SMR inexistante.

Bilan SMR – prévention et suivi médical sur les Pôles France

Toulouse : pas satisfaisant – à revoir – d'autant qu'il semble que nous payons les prestations médicales deux fois, avec la cotisation annuelle CREPS puis lors des créneaux kinés par exemple, coûteux pour ce qui est proposé...à voir si on ne peut pas externaliser les prestations ?

Nancy : même retour qu'à TOULOUSE même si cela semble mieux fonctionner – correct - à vérifier cette saison

Cesson Sévigné : satisfaisant – fonctionnement autonome – pas de CREPS sur site – très bon suivi avec une équipe qui a été « montée » sur site et avec le CHU de RENNES et des kinés -qui interviennent aussi au final sur les EQF

Vaires sur Marne / INSEP : devrait être le meilleur sur ce plan-là avec la proximité de l'INSEP mais ce n'est malheureusement pas le cas – certains athlètes pas à jour de leur SMR alors que tout est possible à l'INSEP – pour tout ce qui est passé à l'Insep : OK mais rien sur site de VAIRES et cela doit s'améliorer – « bobologie » à voir sur site

Point n°6 : Askamon module traumatologie quelle suite ? Pierre Michel CROCHET et Médecins

A ce jour quelle utilisation est faite de ce module ? le médecin a une bonne vision mais pas les kinés, c'est à optimiser si l'on veut pouvoir l'utiliser avec efficacité pour plus de prévention et un meilleur suivi.

Point N°7 : Bilan déclaration accident du travail pour les Sportifs de haut niveau (SHN) Pierre Michel CROCHET

6 dossiers ont été ouverts en tant qu'accident du travail, essentiellement des luxations de l'épaule, c'est peu, il faut continuer à informer et sensibiliser les cadres à cette démarche déclarative à effectuer dès l'accident ou l'incident constaté.

A noter qu'un « simple » arrêt de l'entraînement peut donner lieu à une déclaration d'incident ou d'accident du travail, cela ne concerne pas seulement les accidents plus « graves » type luxation. Il faut imaginer les conséquences à moyen, long voire très long terme.

Point n°8 :

Proposition en matière de prévention – MF PRIGENT

Suite à nos échanges sur le sujet, à une sollicitation d'athlète et sur proposition de Thomas, nous avons la volonté de mettre en œuvre des réunions et actions de prévention en matière de harcèlement (moral ou sexuel) et/ou conduites déviantes ou dangereuses (addiction à l'alcool, aux drogues,...).

Ces actions de partage et de prévention pourront être organisées lors des stages de préparation. Souhait de mise en œuvre pour tous les collectifs et à tous niveaux (des espoirs aux Elites).

Une communication vers les Head Coach, entraîneurs et responsables d'action sera effective dès le début de l'année 2019 pour mise en œuvre sur la fin de l'olympiade.

Autre questionnement : comment optimiser l'accompagnement des athlètes, notamment mineur(e)s, lorsque nous constatons la prise de substances non compatibles avec la pratique de haut niveau ? Ce sujet est malheureusement d'actualité, il doit être discuté au sein des EQF avec l'encadrement technique et médical pour envisager les meilleures réponses.

Bilan de Daniel KOEHLIN :

Très satisfait de la tenue de cette réunion qui a permis de faire le point sur de nombreux sujets. Nous devons veiller à ce qu'elle se tienne régulièrement, au moins une fois par an.

Se joint à Philippe GRIPPON pour des remerciements à tous les participant(e)s.

Décisions et perspectives 2019

- **Mettre en œuvre dès cette année le parcours médical pour les athlètes du collectif Paracanoë,**
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et prévention en matière de conduites addictives et ou déviantes lors des programmes EQF tous collectifs,
- Relayer auprès du plus grand nombre – athlètes et cadres - la campagne du ministère sur la prévention et la lutte contre les incivilités, la violence et les discriminations dans le sport – voir guide MJS,
- Finaliser les vidéos sur prévention et traumatologie de l'Epaule,
- Refaire des posters pour diffusion sur les actions de prévention dans les pôles espoirs par exemple,
- Organiser une réunion avec Askamon en présence des médecins EQF pour expliciter et optimiser l'utilisation du module traumatologie dans Askamon, module sous exploité à ce jour,
- Réunir plus régulièrement la commission médicale et l'équipe technique de l'Equipe olympique et paralympique et des disciplines du Haut Niveau.